



Nouméa, le 16 juillet 2019.

Monsieur Thierry MAYERAU
Secrétaire général du syndicat Solidarité NC

A
Monsieur Jérôme LE PECHOUX.
Secrétaire général de la CSTC-FO.

NREF/TM/CS- juil.-19

Objet : Désaffiliation du syndicat Solidarité NC de la confédération CSTC-FO Nouvelle-Calédonie.

Copie :

Commission administrative de la CSTC-FO.

Monsieur Yves VEYRIER - Secrétaire général Force Ouvrière.

Direction du travail et de l'emploi du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

Monsieur le secrétaire général,

Le 29 mars 2016, la commission administrative de la confédération CSTC-FO Nouvelle-Calédonie avait répondu favorablement à notre demande d'affiliation comme indiqué par le secrétaire général de la confédération, Monsieur Didier KADDOUR.

Force est de constater que depuis votre élection le 7 juin dernier, nos relations sont devenues conflictuelles.

Nous estimons que les valeurs fortes telles que Respect et Humilité, sur lesquelles s'est fondée notre affiliation en 2016, ne sont plus présentes dans vos propos et dans votre manière d'agir.

C'est pourquoi, à l'unanimité des membres du bureau du syndicat Solidarité NC, il a été décidé notre désaffiliation de la confédération CSTC-FO Nouvelle-Calédonie qui prendra effet ce mardi 16 juillet 2019.

Nous regrettons que notre collaboration de ces trois dernières années, bénéfique pour tous et dans l'intérêt des salariés ne puisse se poursuivre.



16/07/19

Thierry MAYERAU

Secrétaire général du syndicat Solidarité NC



Le Syndicalisme autrement.